

KELION ^{NEW GEN}

INSECTICIDE/ACARICIDE MICRO-ENCAPSULÉ
POUR LE TRAITEMENT DES LOCAUX D'ÉLEVAGE
USAGE PROFESSIONNEL

Présentation

Type de formulation : Suspension de capsules (CS).
Utilisateurs : produit strictement réservé aux professionnels.
Nom autorisé : KELION ^{NEW GEN}
Composition : 1R-trans phénothrine 17,8 g/L, extrait de *Chrysanthemum cinerariaefolium* produit avec du CO₂ supercritique (pyréthre) 5 g/L, huile pressée à froid de graines décortiquées d'*Azadirachta indica* extraite au CO₂ supercritique (extrait de margousier) 0,1 g/L

Points forts

- Effet choc immédiat.
- Persistance d'action de 8 semaines.
- 1L = 1000 m² traités.
- Utilisable en présence des animaux*.

*Éviter tout contact direct avec les animaux durant l'application.

Action

KELION ^{NEW GEN} élimine efficacement et radicalement les mouches, moucherons, ténébrions, poux rouges et puces. Les insectes et les acariens sont abattus en moins de 30 minutes et les surfaces restent protégées pendant 8 semaines.

Retraiter en cas de nouvelle infestation et avant toute entrée d'animaux dans le cadre de l'élevage. Le produit est efficace sur les surfaces poreuses et non poreuses. Un nettoyage est vivement conseillé avant le traitement pour enlever les matières organiques présentes sur les surfaces murales. Le produit, avec sa formule innovante, possède une double efficacité : un effet choc et une longue persistance d'action de 8 semaines.

Efficace contre les moucherons piqueurs, vecteurs de la **FCO (Fièvre Catarrhale Ovine)**, tel que *Culicoides imicola*.

Précautions particulières

TP18 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche. Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Rincer le matériel utilisé après chaque utilisation. Porter un équipement de protection adapté au traitement mis en oeuvre : gants et lunettes de protection. Se laver les mains après toute manipulation.

Ne pas respirer les brouillards de pulvérisation. Porter un masque pour ne pas inhaler les particules liquides mises en suspension dans l'air. Ne préparer que la quantité nécessaire de produit pour le traitement prévu. Ne pas pulvériser sur les personnes, les aliments, les animaux. Ne pas pulvériser sur les chats, les paniers des chats. Peut provoquer des effets indésirables.

ATTENTION - EUH 208 Contient alcool benzylique et pyréthre - *Chrysanthemum cinerariaefolium*, extract from open and mature flowers of *Tanacetum cinerariifolium* obtained with supercritical CO₂.
Peut produire une réaction allergique.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Référence et conditionnement

Réf. I8188 : Flacon de 1L - Carton de 6 unités

Mode et doses d'emploi

Dose d'emploi et dilution :

1L dans 50L d'eau pour traiter 1000m².

Le produit peut s'utiliser en pulvérisation dans les bâtiments d'élevage. Le produit est agréé pour la désinsectisation des logements d'animaux domestiques, du matériel d'élevage, du matériel de transport des animaux domestiques, des locaux de préparation de nourriture pour animaux domestiques.

Peut être également utilisé pour le traitement des locaux de stockage POA et POV (Produits d'Origine Animale & Végétale).

Mouches (*Musca domestica*, *Stomoxys calcitrans*), **moucherons** (*Culicoides imicola*) : appliquer le produit en pulvérisation sur les murs dès l'apparition des premières mouches.

Ténébrions (*Alphitobius diaperinus*) : pulvériser le produit sur les murs et plafonds 2 jours avant la fin du vide sanitaire, à la remise en température du bâtiment pour une efficacité maximale.

Poux rouges des volailles (*Dermanyssus gallinae*) : traiter une semaine avant la fin du vide sanitaire en insistant sur les cages, anfractuosités, recoins, envers des tapis et les endroits exempts de courants d'air. Éviter de laisser toute matière organique pouvant servir d'abri aux poux rouges.

Puces (*Pulex irritans*) : pulvériser sur les bas de murs, la litière et l'ensemble des points présentant des rétentions de poussières pouvant servir de refuge et de ponte aux puces.

Mode d'emploi :

Pulvériser sur toutes les parois des locaux.

Sur les murs, les plafonds, les ouvertures, le matériel, diluer 1L de concentré dans 50L d'eau à pulvériser sur 1000m² de surface à l'aide d'un pulvérisateur adapté.

Aérer pendant toute la durée du traitement.

Après traitement aérer à fond avant de réoccuper le local.

Durée d'aération variable en fonction du niveau de ventilation et de la taille du local à traiter (à titre indicatif entre 30 min et 2 h).

Stockage et élimination

Conserver dans le récipient d'origine, à l'abri de la chaleur, de l'humidité et du gel. Ne pas réutiliser l'emballage. Ne pas conserver le produit dilué non utilisé. Le produit non utilisé et les emballages souillés ou contenant encore du produit doivent être éliminés en tant que déchets dangereux, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.